L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

BUREAUX No 73, rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 29 DECEMBRE 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS;
JEUDI MATIN, 29 DECEMBRE.

☞ Dans les trois pages françaises de l'*Abeille* de ce jour, on trouvera :

A la première, les nouvelles annonces et toutes celles concernant les objets d'étrennes; les ventes du shérif et des encanteurs ;

A la seconde, les nouvelles publiées dans l'édition d'hier soir, des ventes du shérif et des encanteurs ; les départs de bateaux et de navires ; les annonces de banques et de compagnies d'assurances ; de maisons d'institutions et plusieurs autres annonces.

A la troisième page, des matières à lire, des annonces de spectacles, bals, et cirque, ainsi que celles des compagnies d'assurances, &c.

Ventes à l'encan de ce jour.

(Pour les heures et les détails des ventes, voir aux annonces.)

Par Montgomery & Bros—à leur magasin d'encan, le tug boat Brooklyn—Aussi, coton, café et avoine.

Par S. Guinault—rue des Bons Enfants, entre Champs Elysées et Marigny, un salon de barbe.

Par McCerren & Landry—au Masonic Hall, un assortiment de meubles.

Par J. B. Cr[illegible]—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs un lot de terre avec 14 lisses, rue Toulouse, entre Dauphine et Bourgogne.

Par E. Gutierrez—à son magasin d'encan, rue de Chartres près Conti, articles de mercerie et de porcelaine, jouets; aussi, le fonds d'un magasin composé de 200 lots d'articles divers.

Par D. D. Murphy—aux magasins Nos 43, 45 et 47 rue de la Nouvelle Levée, des articles divers.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, marchandises sèches, linge fait, chapeaux, &c.

Par J. P. Boisseau—au coin des rues Magasins et Gravier, jambons, bœuf, morue, &c; au No 302 de la rue Vieille Levée, groceries, vins, liqueurs, &c.

CIRCULAIRE DE M. FESSENDEN.

M. Fessenden a lancé la circulaire dont voici la traduction. Elle est adressée aux directeurs des banques nationales.

"Département du Trésor,
"13 décembre 1864.

"Désirant éviter toute nouvelle émission de titres portant intérêts en or ou toute augmentation dans la circulation du papier, j'appelle votre attention particulière sur les bons 7 30 offerts en ce moment au public. Ces bons présentent des avantages qui les recommandent à tous ceux qui ont de l'argent à placer. Leur intérêt, vu le taux actuel des autres valeurs du gouvernement, les rend désirables, et leur convertibilité en titres portant intérêt en or leur donne un prix additionnel.

Il est uniquement nécessaire que le peuple comprenne les avantages que lui offre ce genre de valeur, afin d'assurer assez de ventes quotidiennes pour suffire aux besoins courants du Trésor. En étendant aux banques nationales et à d'autres l'autorisation d'obtenir des souscriptions, on espérait que les banques nationales, liées spécialement comme elles le sont avec le gouvernement, et profitant de cette solidarité, auraient été un peu stimulées et auraient fait des efforts qui eussent assuré le succès. Je regrette de dire que jusqu'ici les résultats n'ont pas été satisfaisants. Avant d'avoir recours à d'autres expédients, je fais un nouvel appel aux banques nationales, dans l'espérance qu'elles entreprendront cette œuvre d'une urgente nécessité avec un esprit et une énergie qui démontreront qu'on peut compter en tout temps sur les agents fiscaux reconnus du gouvernement, et leur demander des efforts capables de lui procurer les ressources nécessaires à ses besoins journaliers. "W. P. FESSENDEN."

L'élection de M. Lincoln
ET LA PRESSE ANGLAISE.

Le *Morning Post* dit que les élections pour la présidence se sont terminées en donnant la victoire à M. Lincoln, comme d'ailleurs tout le monde s'y attendait, qu'on ne peut prévoir encore quels en seront les résultats; que les démocrates et les républicains tiennent pour la continuation de la guerre, et qu'il est probable que, le printemps prochain, le gouvernement fera tous ses efforts pour abattre les confédérés. Il ajoute que, quoique la réélection de Lincoln n'ait pas été aussi régulière qu'on l'aurait désiré, c'est un motif de plus qui engagera ce dernier et ses partisans à ne pas se départir de la ligne de conduite qu'ils ont déjà tenue, et que si, dans le courant d'une année, les populations du Nord se trouvent sous le coup d'une ruine complète, elles ne pourront s'en prendre qu'à elles-mêmes.

Le *Post* termine en disant que les événements passés nous démontrent qu'un président n'est qu'un autocrate, la liberté politique un mythe, le suffrage universel une déception, et la responsabilité du gouvernement une farce. Quand une nation est aveugle au point de ne pas voir l'état de dégradation vers lequel on l'a conduite, elle doit exciter la commisération et les regrets de tous ceux qui tiennent à honorer un gouvernement constitutionnel.

Le *Daily Telegraph* commente l'élection de M. Lincoln, et ce journal commence par déclarer que le Nord s'étant, par sa lâcheté, rendu coupable des intrigues, des fraudes à main armée commises par M. Lincoln, il faut considérer cette réélection comme un acte imputable aux populations du Nord. Or, il ne faut pas s'y tromper, un président des Etats-Unis exerce un pouvoir inouï, c'est lui qui, sur une immense étendue de terrain, impose les lois, recrute les armées, nomme les généraux, dispose de richesses incalculables. Il est à la tête d'une administration dont tous les rouages dépendent de son honnêteté et de son habileté. Ce n'est pas tout : un président des Etats-Unis a une responsabilité terrible : les finances, les intérêts commerciaux, le nombre des armées envoyées sur ce gigantesque champ de bataille, les horreurs de la guerre civile, la lutte grandissant à chaque heure, à chaque instant, voilà les difficultés en présence desquelles doit se trouver le président des Etats-Unis.

L'habileté la plus prodigieuse, l'honnêteté la plus grande, le talent d'un Cromwell, d'un Richelieu, d'un Cavour, suffiraient à peine pour une tâche si redoutable; et quel est l'homme qu'on a choisi ? ...... C'est Lincoln, c'est-à-dire un diplomate d'une incapacité reconnue, c'est-à-dire un chef d'Etat qui fait bon marché du sang de ses soldats, c'est-à-dire un avocat qui ne connaît que les moyens inavouables pour atteindre son but, qui ne peut écrire une dépêche sans quelle soit burlesque, et qui, enfin, ne connaît que le sabre et le canon.

D'ailleurs le *Daily Telegraph* ne se montre nullement surpris de cette élection : tout le monde s'y attendait. La grande différence qu'il y a entre McClellan et Lincoln, est que l'un est gentleman, et que l'autre ne l'est pas. Il est évident que McClellan eût été obligé de continuer la guerre, mais il aurait au moins représenté dignement les Etats-Unis.

Le *Daily Telegraph* se demande ce que signifie cette réélection. Après avoir énuméré tous les méfaits commis par Lincoln, ce journal tire la conclusion suivante : La haine, la rage qui anime le Sud augmentera encore; ce sera donc la guerre sans pitié, sans merci et sans trêve; c'est la lutte, plus acharnée, plus meurtrière qui va se renouveler. En vérité, plus d'une prière s'élèvera, dans le Sud, vers le Dieu des batailles, pour lui demander de mettre en présence les deux armées et de permettre qu'une bataille décisive soit livrée.

Le *Times* dit que la question qui doit préoccuper l'Angleterre est celle de savoir quelle influence la réélection de Lincoln peut exercer sur les relations de l'Angleterre avec les Etats-Unis. Le journal de la Cité déclare qu'il n'y a aucune raison pour l'Angleterre de s'en effrayer. M. Lincoln, qui d'abord avait cherché à insulter l'Angleterre, semble avoir abandonné cette politique, dans ces derniers temps, l'Angleterre a eu beaucoup moins à se plaindre de M. Lincoln, dont le ton, le langage, ont été beaucoup moins insultants et offensants.

Le *Times* ajoute que M. Lincoln a fait pour son pays tout ce que lui imposaient les nécessités d'une situation fort compliquée : mais il n'a rien fait de plus. Un nouveau président se croirait obligé de faire, en prenant le fauteuil présidentiel, des démonstrations beaucoup plus hostiles; on n'a qu'à consulter l'histoire de l'Amérique pour s'en convaincre. C'est donc un avantage que d'avoir affaire avec un président qui n'a pas besoin de recommencer des démonstrations obligées.

Maintenant, si on considère l'élection de M. Lincoln eu égard à l'Amérique, la thèse change complètement. Les démocrates sont repoussés; il est vrai qu'ils doivent une partie de leur échec aux dissensions qui les ont divisés : chacun a voulu tirer de son côté dans les élections qui ont eu lieu, et le suffrage universel a été violé.

Le *Times* termine ainsi :

"Les historiens dateront de la seconde présidence de M. Lincoln la période dans laquelle la constitution américaine a été abrogée, et sera parvenue à cette époque de transition où la république passe de la démocratie à la tyrannie."

Le *Daily News* s'exprime ainsi :

"La grande crise politique américaine s'est passée d'une manière tout à fait satisfaisante. Les citoyens ont voté sans contrainte, les uns pour McClellan, mais la majeure partie pour Lincoln, et le résultat a été la réélection de ce dernier au titre de président de la République, pour quatre ans. Cette élection prouve que Lincoln est loin d'être aussi impopulaire qu'on le disait, et en voici la preuve :

"Le 4 novembre une grande réunion de banquiers et de négociants eut lieu dans Wall street. On y vota une adresse aux citoyens de New York, dans laquelle nous trouvons la phrase suivante relativement à la dette nationale : "On vous dit que la nation a contracté une dette de trois milliards. Nous n'avons pas besoin de vous dire que c'est une grande exagération, propagée par les ennemis du gouvernement; mais nous répondrons qu'il vaut encore mieux avoir une dette nationale de cinq et même de dix milliards, que de ne pas avoir de nation du tout.

"Ensuite, le docteur Bellows, en parlant de Lincoln, s'exprimait ainsi : "Un plus honnête homme n'a jamais existé, et je crois que son intégrité est la seule cause qui a empêché le peuple d'apprécier la vaste étendue de son intelligence, que je déclare solennellement être de premier ordre."

"Si maintenant nous nous en rapportons aux témoignages de nos propres hommes d'Etat, le gouvernement de M. Lincoln a montré qu'il voulait et pouvait agir avec justice; donc nous n'avons aucune raison de regretter qu'il ait été réélu par une grande majorité."

L'*Evening Standard* fait les réflexions suivantes :

"M. Lincoln a été élu. C'est un malheur et une honte pour les Etats-Unis : un malheur, parce que M. Lincoln est le représentant d'une politique mauvaise, et parce qu'il est l'un des hommes les moins capables de tout le Nord. A côté, nous ne dirons pas de McClellan, Grant ou Sherman, mais même à côté de Seward, Sumner, Everett, Adams, Dallas, A. Lincoln est un imbécile. Sa réélection est de plus une honte : 1o parce qu'elle a été due à des manœuvres frauduleuses, violentes et illégales; 2o parce qu'elle se formule dans la préférence d'un homme vulgaire à un brave et capable gentleman; 3o parce que c'est un honneur immérité et exceptionnel rendu au moins méritant de tous les successeurs d'André Jackson."

Enfin, voici l'opinion de l'*International*, journal français qui se publie à Londres :

"La réélection de M. Lincoln est un fait accompli. Ainsi que nous l'avons montré précédemment, cette réélection est ce qui pouvait aujourd'hui arriver de plus heureux aux Etats du Sud et à l'Europe. Le choix du général McClellan eût entraîné les deux partis dans le système des incertitudes et des temporisations.

L'espoir d'un arrangement amiable aurait pu affaiblir le généreux élan qui soutient les Confédérés, et la confiance dans la modération et les talents militaires du général aurait engagé les Fédéraux à redoubler d'efforts pour en finir, tandis qu'avec la réélection de M. Lincoln, chacun sait à quoi s'en tenir. C'est la guerre d'extermination avec le redoublement de ses horreurs et de ses ruines. Le Sud n'a rien à attendre que de son patriotisme et de son courage. Le Nord n'a d'autre perspective que de trouver encore quelques millions d'hommes pour en engraisser les champs de bataille, et de nouveaux milliards pour les acheter et les nourrir. Or, comme un pareil état de choses n'est pas tolérable ni pour l'Amérique ni pour l'Europe, il est impossible que la Providence ne trouve pas bientôt quelque moyen d'y mettre un terme."

Courrier des E. U.

L'affaire du Florida.

RESOLUTIONS DU CONGRÈS DE RICHMOND.

Le Congrès confédéré a adopté des résolutions relatives à l'affaire du *Florida*. En voici le texte :

1o—La saisie du steamer de guerre confédéré *Florida* par la corvette des Etats-Unis *Wachusetts*, dans le port de Bahia, le 7 octobre dernier, est un outrage flagrant à la souveraineté du Brésil, une violation des droits de gouvernement confédéré dans les eaux neutres, un attentat à la loi des nations, et par conséquent un outrage à toutes les puissances maritimes civilisées;

2o—Il est du devoir du Brésil, d'après la loi des nations, de protéger la propriété des Etats Confédérés, dans les limites de son territoire, contre les actes hostiles de toute puissance. N'ayant pas donné cette protection, le gouvernement du Brésil est tenu d'exiger la restitution dans le *statu quo* du steamer *Florida*, par les autorités des Etats-Unis aux autorités des Etats Confédérés, dans la baie de Bahia, où était ce steamer avant d'être saisi.

3o—Le Président est requis de communiquer à tous nos commissaires à l'étranger le récit exact de la capture illégale du *Florida*, avec les opinions du gouvernement sur cet outrage. Les dits commissaires auront pour instructions de porter ces faits à l'attention des gouvernements d'Europe, auprès desquels ils résident.

4o—Le Sénat confédéré a vu avec une grande satisfaction l'esprit et la promptitude avec lesquels les autorités du Brésil sont intervenues pour faire réparer cette violation flagrante de l'hospitalité et de la loi des nations.

On se rappelle qu'un comité avait été nommé pour faire une enquête minutieuse sur les circonstances qui ont amené la disparition du *Florida*. Après des travaux que nous aimons à croire assidus, le comité s'est dissous en déclarant qu'il ne pouvait arriver à aucune décision. C'est une déclaration qui ne surprendra personne. On ne saura jamais—par voie officielle—par quel imprévu et par quel mystérieux concours de circonstances le *Florida* a été coulé.

Courrier des E. U.

MEXIQUE.

Nous empruntons ce qui suit à la correspondance du *Courrier des Etats Unis* :

Mexico, 28 novembre.

J'apprends à l'instant même, par l'*Ere Nouvelle*, un nouveau et brillant succès remporté par nos troupes dans l'Etat de Jalisco, non loin des frontières de Colima. Je n'ai rien de mieux à faire que de vous transmettre la pièce officielle communiquée par l'état-major. La voici :

"Mexico, le 28 novembre 1864.

"Une dépêche télégraphique arrivée aujourd'hui à Mexico contient, en donnant quelques détails, le succès remporté par nos troupes sur les forces d'Artega.

"C'est le 22 novembre, à 5 heures et demie du matin, que la colonne du colonel Clinchant a atteint le général Artega à Jiquilpan, au sud-est du lac de Chalapa. Artega avait avec lui 4000 hommes; le colonel Clinchant n'est arrivé sur le champ de bataille qu'avec 250 hommes d'infanterie du 1er des zouaves, un escadron du 12e de chasseurs et deux pièces de montagne. Notre victoire a été complète. Les rebelles ont eu près de 400 hommes tués et beaucoup de blessés; ils ont laissé en notre pouvoir 12 pièces de montagne, beaucoup d'armes et de munitions. Les généraux Leonardo Ornelas et Riocesco ont été tués. Le général Espinosa et son état-major ont été faits prisonniers. Les débris de l'armée dissidente ont pris la fuite dans la direction de Quitupan, où ils sont poursuivis par le colonel de Potier, du 18e de ligne.

"Dans l'affaire de Jiquilpan, nous avons eu un officier et cinq zouaves tués, quinze zouaves blessés. Le colonel Clinchant a eu son cheval tué sous lui et a été lui-même blessé d'une balle à la jambe. Le commandant Lalanne a eu aussi son cheval tué.

"Le colonel d'état-major général,
"AD. OSMONT."

Cette victoire met tout l'immense versant du Pacifique, entre le Guerrero et la Sonora, à la merci des impériaux. La population de ces vastes districts se trouve ainsi soulagée d'un grand poids. La prise de Mazatlan par les Franco-Mexicains est également annoncée par l'*Estafette*, les juaristes ont évacué la place à l'approche d'un bataillon de 400 Egyptiens. Le général Losada devait bientôt rejoindre les dernières. Guaymas, qui se trouve maintenant isolé, ne saurait non plus tarder à tomber entre nos mains. Les droits de douane de ces deux ports, qui étaient une dernière source de revenu pour les dissidents, seront désormais versés dans le trésor impérial. De son côté, le général Courtois d'Hurbal aura bientôt raison de Porfirio Diaz dans l'Oajaca : le bruit court que celui-ci se soumettra sans combattre.

Les rassemblements d'hommes qui restent à Juarez sous le nom trop pompeux d'armées ne sont guère à craindre. Ceux avec lesquels il faut en finir au plus vite, ce sont les guerrilleros—Tant qu'ils infesteront les routes, pas de sécurité possible; sans sécurité, pas de commerce; sans commerce, pas de finances. Aussi tous les amis de l'ordre et de la prospérité du pays ont-ils chaudement approuvé les mesures rigoureuses décrétées par l'empereur contre les bandits.

A Vera Cruz, le colonel Marécha! s'est décidé à nettoyer définitivement les terres chaudes des brigands. Le 18 courant, il s'est emparé du camp, des armes et de presque tous les chevaux d'une bande nombreuse et redoutable, campée à Paso de Orejas, il a poursuivi les fuyards jusqu'à la rivière Antigua, où il leur a tué et blessé cinquante hommes et pris le reste de leurs chevaux. Le colonel n'a perdu qu'un mort et 3 blessés.

LORD LYONS.

On lit dans l'*International* de Londres du 26 novembre :

Il y a eu hier conseil de cabinet à la résidence officielle de lord Palmerston. Il a été naturellement question de la démission de lord Lyons, et le ministère, appréciant à sa juste valeur les services de cet homme d'Etat, n'a pas cru devoir lui laisser prendre sa retraite : il lui a été accordé un congé illimité pour venir en Angleterre. Dès que sa santé sera rétablie, lord Lyons retournera prendre son poste à Washington.

LEGISLATURE

28 décembre.

Sénat—Une résolution requérant le président du comité de finance de s'informer si l'Auditeur des Comptes Publics a visé les warrants d'aucuns sénateurs avant leur prestation de serment est adoptée.

Est adoptée une résolution pour nommer un comité spécial de trois membres avec le pouvoir de mander des personnes et de requérir des papiers dans le but de savoir si certaines compagnies de chemin de fer ont violé les clauses de leurs chartres.

Le Sénat s'ajourne alors à vendredi prochain.

La Chambre n'a pas siégé faute de quorum.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PREVOTALE—Un chef d'atelier, accusé de s'être joint à des employés qui s'étaient mis en grève, a comparu devant le Prévôt. Le but de la défense a été de prouver que le témoin à charge avait lui-même poussé les ouvriers à exiger un prix plus élevé, et qu'il avait ensuite offert de remplacer l'accusé en qualité de chef dans la tonnellerie du gouvernement.—Le magistrat n'a pas encore fait connaître sa décision.

—Aussitôt après cet interrogatoire, quarante ouvriers sont venus répondre à l'accusation d'avoir exigé un salaire plus élevé, contrairement aux ordres militaires No 68. — M. Castellanos, leur défenseur, a maintenu que les ordres sur lesquels la poursuite est basée ne s'appliquent pas aux accusés.—La question n'est pas encore décidée.

—Une femme déclarée coupable d'avoir débité à des soldats et au cousin de son mari de la boisson prohibée par les autorités militaires, a été condamnée à $25 d'amende.

INCENDIES—Les cloches ont sonné, hier après midi, à deux heures, pour un feu de cheminée. Les pompiers étaient sur les lieux avant que le télégraphe eut donné l'alarme.

—Des voleurs se sont introduits, au No 115 de la rue des Remparts, et y ont mis le feu après en avoir enlevé du linge de prix. Les officiers White et Wilson ont pénétré dans la maison et étouffé les flammes.

DÉPART DE LA MALLE—Le départ du bateau à vapeur "Olive Branch" ayant été renvoyé à aujourd'hui, jeudi, 29 courant, la malle du Nord se fermera cette après-midi, à trois heures.

Avis de médecin. — Mr W. H. BODENHAMER, D. M., ci-devant de Paris et de New York, et maintenant fixé à la Nouvelle Orléans, a obtenu tout récemment de très grands succès dans sa pratique, et sa clientèle a augmenté tous les jours. M. Bodenhamer traite particulièrement les hémorrhoïdes, les fistules et toutes les maladies d'intestins, de matrice et de reins. Son cabinet, situé au No 8 de la rue St-Charles, est ouvert tous les jours de neuf heures du matin à trois heures et demie de l'après-midi.

FEUILLETON.

LES MILLIONS
DU COUSIN GASPARD,

XX.

—Les Hottentots sont peut être ici, dit sir Richard, et l'enfant les aura rejoints.

Hercule et le jeune Anglais se dirigèrent en courant vers l'endroit éclairé. Au bout de quelques minutes, ils arrivèrent à une petite clairière au milieu de laquelle brûlaient encore quelques tisons. Ils regardèrent autour d'eux, mais il n'y avait personne.

—Les coquins se seront sauvés en nous voyant arriver! grommela sir Richard

Il appela Frédéric. Ses cris n'obtinrent point de réponse.

—Mon Dieu! mon Dieu! qu'est-ce qu'il peut être devenu! murmura Hercule, qui aimait beaucoup son jeune maître.

—Il faut que nous le retrouvions, dit sir Richard avec émotion.

—Peut-être les Hottentots l'auront-ils emmené.

—Dieu le veuille!

Ils recommencèrent leurs recherches et leurs appels, mais ce fut encore sans résultat.

—Retournons au chariot de Mme Martigné, dit Sir Richard. Les Hottentots auront peut-être ramené l'enfant

Hercule eut espoir devait encore être déçu. Ni les Hottentots ni Frédéric n'avaient reparu. Mme Martigné se tordait les mains de désespoir et voulait courir elle-même à la recherche de son fils.

Sir Richard eut mille peines à l'empêcher de commettre cette imprudence.

—Nous serions obligés de vous suivre pour veiller sur vous, lui dit sir Richard, et cela ne ferait que nous retarder dans nos explorations. Laissez-moi d'abord retourner les Hottentots. Ils savent bien mieux que nous découvrir une trace et se diriger pendant la nuit. Je suis persuadé qu'au bout de quelques heures ils auront retrouvé Frédéric.

Sir Richard et Caritaud se mirent en quête des domestiques indigènes. De ce côté encore ils ne furent pas heureux.

Est-ce qu'ils nous auraient abandonnés et se seraient partis pour tout de bon? dit Hercule avec inquiétude.

—Je ne le pense pas, répondit le jeune Anglais. Ils ont laissé comme d'habitude leurs bagages sur le chariot de Mme Martigné.

—Où diable sont-ils, alors?

—A faire bombance quelque part, sans doute, ou, probablement, auprès du chariot de Mme Geneviève

Il faisait heureusement clair de lune : grâce à la faible lueur de l'astre des nuits, Hercule put voir sir Richard au wagon de la veuve.

Sir Richard et le domestique aperçurent bientôt le chariot échoué au milieu de la fondrière. A quelques pas en avant de l'énorme véhicule, on voyait encore les cendres d'un brasier.

—Décidément, dit sir Richard, c'est le foyer des brasiers éteints.... Et pas un domestique!.. Eux aussi ils ont decampé. Diable, qu'est-ce que cela signifie?

—Pourvu qu'il ne soit pas arrivé malheur à ces deux pauvres femmes.

Il s'approcha du wagon et appela Mme Martigné. On ne répondit pas. Il souleva le *fore klap* ou rideau de l'avant, et regarda dans l'intérieur. Personne.

Cela devenait inquiétant. Il appela de nouveau. Même silence.

Sir Richard se sentit froid jusque dans la moelle des os. Il entra dans le wagon et se mit à l'explorer pour tâcher de découvrir si la disparition de Geneviève et de sa domestique avait été causée par la violence, et s'il y avait dans le chariot quelque chose qui décelât une lutte ou fournit quelques indices.

Il alluma une bougie et regarda à droite et à gauche. Tout était en ordre, sauf le matelas du lit, qui avait glissé du coté de la roue enfoncée dans la fondrière.

Sir Richard essaya machinalement de le relever.

—Prenez tout et ne me faites pas de mal! s'écria soudain une voix lamentable, à laquelle se joignit aussitôt une autre voix non moins aigre et non moins suppliante.

—Mme Martigné! s'écria sir Richard avec joie.

Il enleva le matelas et aperçut Geneviève et sa domestique blotties dans un angle du chariot et à demi étouffées par tous les objets qu'elles avaient amoncelés sur elles. Nous n'essaierons pas de décrire leurs physionomies effarées. Rien ne saurait en rendre l'expression.

Dès que Geneviève eut reconnu sir Richard, elle lui raconta ses tribulations. De même que les Hottentots de Clémence, les domestiques de Geneviève l'avaient abandonnée. Puis au milieu de la nuit elle avait vu une grande tête cornue pénétrer dans l'intérieur du chariot. A cet aspect effroyable, Geneviève et Opportune s'étaient jetées dans le fond du chariot, en entraînant leurs matelas et leurs couvertures, dont elles s'étaient fait un rempart.

—Je suppose que cet animal épouvantable ne nous aura pas aperçues, reprit Geneviève, car nous l'avons entendu fourrager de droite et de gauche, et puis il n'est pas venu jusqu'à nous.

—Il était seul? demanda Richard, qui devinait quelque tour des Bastards.

—Il devait y en avoir plusieurs autres, mais nous n'avons vu que celui-là.

—Il ne manque pas de bêtes féroces en Afrique, dit le jeune Anglais; mais généralement il n'est pas dans leur habitude de visiter l'intérieur des chariots.

—Dites tout de suite que j'ai rêvé, alors! s'écria la douce Geneviève.

Sir Richard ne répondit pas, mais il se mit à examiner les caisses.

—Où mettez-vous vos provisions de liquides? demanda-t-il à la veuve.

Geneviève lui montra un caisson.

—Regardez, lui dit le jeune Anglais.

La serrure du caisson avait été cassée. Le désordre qui régnait dans l'intérieur révélait assez le pillage qui avait eu lieu.

Geneviève éclata en imprécations et en doléances.

—Je ne connais pas d'animaux connus qui boivent du vin et des liqueurs, fit observer tranquillement sir Richard, et surtout qui viennent les voler dans les chariots en forçant les serrures.

—C'est cela, s'écria Geneviève, insultez encore à mon malheur.

Et de pleurer de plus belle.

Sir Richard la consola de son mieux et la quitta pour courir de nouveau à la recherche des Hottentots et de Frédéric.

—Au moins, lui dit-elle, conduisez-moi à votre chariot. J'y trouverai la protection de Baptiste Quinotte et de votre domestique.

Richard n'osa la refuser. Elle s'empressa de compléter sa toilette, et sortit du wagon avec sa fidèle Opportune, qui jusque-là n'avait pas voulu se montrer, honteuse qu'elle était du désordre de sa toilette vis-à-vis d'Hercule Caritaud.

Geneviève se suspendit au bras du jeune Anglais. Quant à Opportune, confuse et rougissante, elle s'appuya de tout son poids sur le bras d'Hercule, qui ne paraissait nullement apprécier son bonheur.

Ils gagnèrent ainsi les chariots de l'arrière-garde.

James Kanstick accourut au devant de son maître, et lui raconta les incidents de la nuit.

En entendant parler des Bushmen, M. Overson tressaillit.

—Pourvu que le pauvre petit Frédéric ne soit pas tombé entre leurs mains! s'écria-t-il.

Tout le monde aimait Frédéric, qui avait un excellent cœur, et qui ne pouvait manger une friandise sans la partager avec le premier individu qu'il rencontrait. Baptiste Quinotte déclara qu'il était tout prêt à partir avec sir Richard pour chercher le petit Martigné.

—Trouvons d'abord les Hottentots, dit Overson.

Il installa Geneviève et Opportune dans son propre chariot sous la garde de James Kanstick; puis Hercule, Baptiste et lui recommencèrent à explorer les environs afin de découvrir les Hottentots.

—Monsieur! dit James au moment où son maître s'éloignait.

—Que veux-tu?

—Si les Hottentots sont ensemble, c'est pour boire et manger. S'ils mangent, ils ont du feu et font des grillades.

—Après!

—Eh bien! monsieur, des grillades, ça se sent de loin. Si on emmenait un de vos chiens d'arrêt, Black, par exemple.

—Tu as raison, dit sir Richard.

Tout joyeux de voir lever la consigne qui le retenait avec ses camarades en tête du chariot, Black partit avec son maître.

Au bout de quelques instants il leva le nez et se mit à humer l'air.

Evidemment il éventait quelque chose.

Restait à savoir ce que ce pouvait être.

—Boivons-le toujours, dit Overson.

James n'avait pas trop présumé de l'instinct de maître Black.

Il conduisit son maître à une petite source abritée par un massif de gros arbres. Non loin de la source flambait un superbe feu autour duquel était groupée toute la bande des Hottentots.

Les uns faisaient griller des tranches de venaison, les autres fumaient et causaient. Un petit baril et une douzaine de bouteilles, le tout vide, bien entendu, gisaient sur le gazon à côté d'eux.

Malheureusement pour les pauvres diables, sir Richard, en descendant de cheval, avait conservé sa cravache. Dans le premier moment de colère, il s'en servit avec tant de vigueur et de rapidité que ce fut bientôt un concert de cris et de plaintes et une déroute complète.

Ce n'était pas là le but que se proposait sir Richard.

Par bonheur il avait saisi un des Bastards, non pas au collet—ce qui eut été difficile vu l'absence de vêtements—mais par l'oreille. Sa tête avait happé de la même façon un Hottentot.

Grâce à ces deux prisonniers, qu'on employa comme ambassadeurs, on réussit à ramener la plupart des fuyards, à qui l'on promit un pardon complet s'ils parvenaient à retrouver le petit Martigné. Il faut rendre aux pauvres diables la justice de dire qu'ils se mirent de bon cœur à la besogne qu'on leur demandait. En même temps cependant, ils conseillèrent d'attendre le jour pour commencer les recherches afin de ne point s'exposer à marcher sur les empreintes et à détruire avant de les avoir étudiées les traces de nature à fournir quelques renseignements sur le sort de Frédéric.

On revint au chariot de Clémence. Elle pourtant au devant de sir Richard, croyant qu'il lui ramenait son fils. La pauvre femme éprouva une cruelle déception.

Après une délibération, il fut convenu qu'on commencerait par retirer le chariot de Geneviève de la fondrière, afin de réunir les wagons et d'éviter les inconvénients et les dangers que faisait naître leur dispersion.

On les amena tous les trois auprès de l'endroit où se trouvait celui de Clémence, et l'on construisit à la hâte un *kraal* ou enclos provisoire pour les bœufs. Malheureusement, les bœufs n'avaient que trop bien réussi, la nuit précédente, à disperser les bœufs dans le bois pour les attaquer ensuite plus facilement.

Au dépit des recherches des Hottentots et des Bastards, trois bœufs de l'attelage de Clémence avaient disparu. Un d'eux, blessé depuis quelques jours et hors de service pour le moment, n'était pas une grande perte, mais les autres faisaient grandement défaut.

Avec son obligeance ordinaire, sir Richard s'empressa de les remplacer par deux des siens, mais ces animaux étant habitués au chariot, le driver de Clémence prévoyait qu'il aurait une rude besogne pendant quelques jours pour mettre ces deux recrues au pas de leurs nouveaux compagnons.

—Est-ce que vous allez encore nous abandonner? s'écria Geneviève en voyant sir Richard faisant ses préparatifs de départ.

—Il faut bien que je retrouve Frédéric, répondit le jeune Anglais.

—Peut-être ce malheureux enfant aura-t-il été dévoré par les lions, murmura Geneviève à l'oreille de sir Richard... Alors, il serait inutile de......

—Je ne le pense pas, interrompit sir Richard. Je croirais plutôt, d'après ce que disent les Hottentots, qu'il aura été enlevé par les Bushmen.

—Peut-être est-il devenu la proie de ces horribles animaux qui ont pénétré dans mon chariot.

Malgré l'inquiétude du jeune Anglais, il ne put réprimer un sourire.

—L'horrible animal dont vous parlez, dit-il, n'était autre qu'un Hottentot.

—Par exemple! Croyez-vous donc que je sois folle ou visionnaire?

—Non, madame, mais....

—Puisque je l'ai vu comme je vous vois!

—Mais....

—Avec cette épouvantable tête et ces cornes.

—Une tête de gemsbok.

—Comment?

—Eh oui! Ces coquins de hottentots sont fort rusés lorsqu'il s'agit de voler, et ils inventent ce moyen de vous effrayer et de piller votre chariot sans que vous osiez y mettre opposition.

—Je ne comprends pas.

—Un d'eux, votre leader, je crois, ce coquin de Kotoo, s'était affublé de la peau de gemsbok que j'ai tué avant-hier, de façon à ce que la tête de l'animal surmontât la sienne.

—C'est impossible! interrompit Geneviève.

Et quoique sir Richard pût dire pour lui démontrer la vérité, elle ne voulut jamais s'y rendre. Il finit par y renoncer et s'éloigna pour aller à Clémence.

Geneviève courut après lui.

—Je ne vous quitte pas, lui dit-elle. Plutôt vous suivre à pied que de rester ainsi seule et sans appui au milieu des forêts.

—Je vous laisse M. Sivinien, James et....

—M. Sivinien! s'écria Geneviève en rejetant la tête en arrière, ...fou! un peu de courage, qui laissait sa tête. A quoi est-il bon?

A continuer.

Marié, à l'Immaculée Conception (Eglise des Jésuites) mercredi 28 décembre 1864, par le Rév. Père Duffo, M. Louis MAURICE GLAUDIN à Mlle LOUISA PINTA.

Les journaux de Mobile sont priés de copier.

Tué, à la bataille de Franklin, Tenn., le 30 novembre 1864, le capitaine JAS D. SHUTE, (A. des E. C.) membre de l'état-major du major général Quarles, et fils aîné de Théo. Shute, de cette ville.

Décédé le 28 du courant, à 5 heures du soir, à l'âge de 55 ans, JN M. MINVIELLE, né à Oléron [Département des Basses Pyrénées, France.] Ses amis et connaissances ainsi que ceux de ses cousins Raimond et Casimir Casteran sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi. Son corps est exposé encoignure Poydras et Dryades.

Décédée, hier, à 10 heures P. M., à l'âge de 75 ans, Mme Vve GERMAIN DUCATEL. Les amis et connaissances de la famille, et de ses gendres, Stephen Le Gardeur et L. H. Pilié, sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures et demie de l'après-midi. Le corps est exposé rue de l'Esplanade No 99.

ATTENTION.

☞ Les MM. Montgomery, encanteurs, vendront aujourd'hui à une heure, au No 19 de la rue du Camp, le tug à vapeur BROOKLYN, tel qu'il est actuellement au pied de la rue Conti. Le Brooklyn est fin marcheur et solidement construit. C'est une bonne occasion de faire un placement avantageux.

☞ Les MM. Montgomery, encanteurs, vendent du coton aujourd'hui à deux heures, dans leur salle d'encan, au No 19 de la rue du Camp.

☞ M. J. P. Boisseau, encanteur, vend, aujourd'hui, le reste du stock du No 30, de la rue Vieille-Levée. Les personnes qui ont besoin de groceries, vins et de liqueurs feraient bien d'assister à la vente qui est positive et sans réserve. M. Boisseau vend également 500 caisses de savon au même endroit.

☞ M. D. E. Morphy, encanteur, appelle l'attention spéciale des propriétaires de groceries sur les articles divers qu'il vend, sans réserve, pour clore des consignations, ce matin à onze heures, au magasin de MM. Ortiz & Byrne. Voir l'annonce.

On achète
AU PLUS HAUT PRIX
L'OR, L'ARGENT,
ET
Tous les Billets
QUI NE PASSENT PLUS,
ET
LES BILLETS DÉCHIRÉS,
15 *RUE ST. CHARLES* 15
vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 5 heures du soir. 5déc—3m

ALE ET LAGER BEER
DE LA NOUVELLE-ORLEANS
BRASSERIE, COIN TOULOUSE ET VILLERÉ.

LE soussigné a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires de cafés, de bières et de cafés à la Nouvelle-Orléans, qu'il est prêt à leur fournir de l'Ale et du Lager Beer, faites dans sa brasserie. Il remplira avec la plus grande promptitude les ordres qui lui seront adressés. M. MERZ,
coin Villeré et Toulouse. 18déc—m

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir 28 décembre.

Nous avons encore à constater une absence presque générale de mouvement. Les opérations de sucre et de mélasse sont restreintes, celles de produits de l'Ouest ne vont guère au delà du détail et le coton ne s'est pas relevé depuis les mauvaises nouvelles reçues de New York au commencement de la semaine. La demande a, cependant, été meilleure aujourd'hui à 1 17a 1 18 le Middling, mais la plupart des détenteurs ont refusé d'accepter ces prix.

Dans le change américain, les transactions se sont élevées à environ $100,000 à 2 à 2½ d'escompte le change à vue sur New York, 1¾ à 2½ à un jour de vue et 1¾ à trois et à cinq jours de vue. Les ventes embrassent $20,000 de change à vue à 2 d'escompte, $10,000 à 1¾ et $10,000 à trois jours à 1¾. Les banques et les courtiers ont tiré sur New York à 1¾ à 1½ d'escompte, le plus souvent à 1¾. Il ne s'est pas fait de checks sur la Trésorerie des Etats-Unis. Les "vouchers" du gouvernement sont à 15 pour cent d'escompte, la quantité en ensemble de beaucoup la demande.

Dans le change étranger, nous avons remarqué des ventes de sterling particulier de première classe et une traite de banque (selon le mail) de 800 livres, ensemble à 261, ce qui est une baisse. Une des banques a tiré, pour une petite somme, à 261. Des traites Metamoros ont été offertes à un peu moins de 240, mais on n'en voulait donner que 230, tout qu'il n'a pas été accepté. Le change particulier est à 238 à 241 et celui des banques à 239. Aucune vente de francs n'a été annoncée.

L'or a été peu recherché, mais était, à la clôture, à 229 à 228 contre 223 à 224 hier soir.—Une petite vente (8475) de demi piastres américaines à un taux à peu près à 209 à 210. Les piastres américaines sont toujours à 221 à 225.

Il ne s'est point vendu d'actions, on n'en demande pas. Les bons de la ville de l'or à réaliser le marché Les prix sont nominaux—Des bons consolidés de la ville se sont vendus à 85 et 91 et 18 ont rapporté 94. Les bonds et un en faveur des chemins de fer sont nominales à 85.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 28 décembre.

COTON—Il s'est fait quelques demandes ce matin, [illegible]

[illegible]

SUCRE ET MÉLASSE—[illegible]

PRODUITS DE L'OUEST—[illegible]

FRETS—[illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 28 décembre.

Arrivé hier, 41 cochons. Vendu, 7 taureaux, 18 cochons, 11 moutons, 2 vaches à lait et 18 veaux. A vendre, [illegible]

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par livre	net	— 18 à —
Bœufs de l'Ouest, 2me qualité, par livre	net	— 16 à —
Bœufs de l'Ouest, 3me qualité, par livre	net	— 14 à —
[illegible]		
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête		[illegible]
Bœufs du Texas, 2e qualité, par tête		[illegible]
Bœufs du Texas, 3e qualité, inférieure, par tête		[illegible]
[illegible]		
Veaux de lait		[illegible]

Suite de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens

RUE ST LOUIS No 19.
N.-le. Orléans, 29 décembre 1864.

LES officiers et les membres de cette Société sont avertis d'assister à la réunion annuelle qui aura lieu à la salle, LUNDI, 2 janvier, à 7 heures du soir, pour l'élection des officiers et comités.

Par ordre du Président. F. SCHUMACHER,
29 déc—4 Secrétaire.

Suite de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens,
Rue St Louis, No 19.
Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1864.

LES officiers et les membres de cette Société sont avertis de se réunir MARDI, 3 janvier 1865, à 7 heures et demie du soir, pour assister à l'assemblée mensuelle.
29 déc—1 F. SCHUMACHER, secrétaire.

AVIS.

LE public est prévenu que les soussignés ont vendu leur part à la rue [illegible] de la maison WOOLONGHAM, BRUGERE & Co, et que ceux-ci ont succédé seuls [illegible].
Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1864.
EUGENE WOOLONGHAM,
CHARLES CHAVANNE.

AVIS.

LE soussigné ayant désintéressé ses associés, les affaires de la maison Woolongham, Brugere & Co, seront à partir du 1er janvier prochain, sous sa seule direction et sous sa seule responsabilité.
M. Brugere espère que la clientèle de la maison continuera, comme par le passé, à lui accorder sa confiance.
Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1864.
29 déc—6f JOSEPH BRUGERE,
B[illegible] de la Douane.

AVIS

LE soussigné informe le public que par acte passé le 26 du courant devant O. Drouet, notaire, il a été nommé seul liquidateur de l'ancienne société connue en cette ville sous la raison de F. Clavel & Co. En conséquence les personnes qui doivent à la dite société sont priées de régler avec le soussigné.
Nlle-Orléans, 27 décembre 1864.
B. LAPLACE, Pharmacien,
28déc— vis-à-vis le dépôt du chemin de fer Pontchartrain Troisième District.

AVIS

LA société connue sous la raison de F. CLAVEL & CO, se composant de F. Clavel & B. Laplace est dissoute à partir de ce jour, par limitation de l'acte de Société. La liquidation sera faite par les associés et toute quittance pour être valable devra être signée par les deux associés.
Nlle-Orléans, 7 décembre 1864. F. CLAVEL,
7déc—au31 B. LAPLACE.

VINS, EAUX DE VIE, LIQUEURS, &c., &c., au Dousse ou à l'acquit, à vendre à bas prix par les soussignés—Eaux de vie des marques Pinet Castillon & Co, J. Denis, Hy. Mounié & Co, A. Seignette, Robin, Maldy, Joyau—Cognac [illegible] et en vin de Rochelle, demi preuve.

VINS BLANC ET ROUGE de la marque bien connue de MM. Brandenburg Frères, des dénominations suivantes: St. Estephe, Larose, Pontet Canet, Chateau Mouton, Chateau Lafitte, Chateau Margaux—Grande vins 1858, Latour Blanche, Chateau Yquem—[illegible] caisses bon vin ordinaire ayant droit au drawback.

LIQUEURS SUPERFINES de E. Lafaurie Fils—Curaçao, Anisette, Kirsch, Liqueurs assorties—Aussi, 28 caisses fruits à l'eau de vie.

Quelques barils vinaigre blanc et une petite balance de caisses de conserves, des salaisons assorties, olives farcies et fleurs d'oranger supérieure en estagnons. A vendre à bas prix, pour clore une consignation, par
29déc—1m SEULATOUR & Co, No 30, rue Conti

FARINE.

600 BARILS "Atlantic" de South, S. F.
150 Plante Oriental Extra
600 Fine, Mo et Ill,
150 Plante Extra,
En magasin et à vendre par E. S. KEEP,
29déc—1f 77 et 79, rue Poydras.

BACON

20 BOUCAUTS épaules prime de Cincinnati,
20 tierçons jambons prime de St. Louis, en sacs,
3 boucauts jambons assortis pour exhibition.
En magasin et à vendre par E. S. KEEP,
23déc—3f 77 et 79, rue Poydras.

—DIVERS—

10 tierces BEURRE DE GOSHEN de choix,
25 sacs café Rio prime,
7 caisses de 100 boîtes en fer blanc de champignons d'Eu,
125 caisses huile paraffine fine,
25 " " " à machines à coudre,
65 rouleaux corde chanvre, Md.
En magasin et à vendre par E. S. KEEP,
23déc—3f 77 et 79, rue Poydras.

POUR NEW YORK
—directement—

Départ, MERCREDI, 4 janvier, à huit heures du matin.

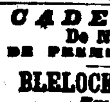

Le magnifique steamship bien connu et fin marcheur

CREOLE,

commandant John Thompson,

partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec les malles des Etats Unis. Pour frêt ou passage (excellents emménagements) s'adresser à
WARNEKEN & Co, agents.
18déc—au4 rue de l'Union, No 42

CADEAUX
De Noël
ET DE PREMIER DE L'AN.

BLELOCK & Co,
Rue du Canal No 130,

D'ALBUMS de Photographies,
LIVRES de Poésies,
BIBLES Photographiques,
BIBLES pour familles,
HEURES DE PRIERES, catholiques et autres.
Et un choix de livres et de fournitures de bureaux qu'ils vendront à très bas prix.
BLELOCK & Co,
24 déc—8 Rue du Canal No 130.

Maison Charles Trouilly,
67, Rue de Chartres,
Enseignure Bienville,

OFFRE à ses nombreuses pratiques un JOLI CHOIX de PARFUMERIE FINE, nouvellement reçu des meilleures maisons de Lubin, Guerlain, Rivert, Violet, L'Advocat, Cosnard, &c.

Aussi—Un choix varié de CHEVEUX à natte, bandeaux, perruques et bandeaux invisibles à l'instar des plus célèbres.

Un superbe assortiment de peignes à chignon et autres, BROSSES en tous genres et ARTICLES DE FANTAISIE.

On trouvera toujours dans son magasin l'EAU TONIQUE CAPILLAIRE si avantageusement connue pour arrêter la chute des cheveux et en activer la croissance.
20 déc—6

CONFISERIES.
ETRENNES. ETRENNES,
L. BOUDRO,
COIN CANAL ET CARONDELET.

VIENT de recevoir de Paris le plus grand et le plus joli choix d'OBJETS D'ETRENNES, consistant en—

BOITES EN BOIS,
EN SOIE,
EN VELOURS, unies et dorées,
CORNETS très riches,
POCHES A BONBONS, nouveau genre et de toutes grandeurs,

Des BOITES RICHES, contenant du chocolat et du chocolat à la crème, le plus fin et le meilleur qui soit reçu ici.

Fruits cristallisés et glacés,

tels que Abricots, Poires, Figues, Cerises, Marrons, Angélique, Chinois et Pâtes de fruits assortis.

Un admirable choix de
BONBONS ET DRAGEES
de toute sorte & [illegible]

Tous ces objets seront vendus à des prix modérés ayant été importés expressément pour
NOEL et le PREMIER DE L'AN.

Le magasin sera ouvert chaque jour et après la sortie des théâtres.

Dîners, soupers et soirées &c., &c. 22déc—1m

MAISON FONDEE EN 1830.

Rue du Canal angle Dauphine. **D. LOPEZ** Rue de Chartres angle Conti.

N. O.

FABRIQUE A VAPEUR DE CHOCOLAT ET CONFISERIE,

IMPORTATION FRANÇAISE DE CARTONNAGE ET FRUITS CRISTALLISES.

La maison D LOPEZ est en mesure cette année mieux encore que par le passé, d'offrir au public les articles les plus désirables, tant de sa fabrication que de son importation, pour les besoins de la saison. On trouvera dans ses deux magasins des cartonnages de tout genre de première fraîcheur et de modes nouveaux.

BOITES
CORNETS
BONBONNIERES
CHOCOLAT
DRAGEES
FRUITS CRISTALLISES
DATTES.

Aux prix LES PLUS BAS de la place

M. LOPEZ rappelle aussi qu'il se charge de toutes commandes en vins en fait de pâtisseries pièces montées, glaces, &c., &c.

☞ Sera ouvert tous les soirs jusqu'à la fermeture des théâtres.

Les acheteurs feront bien de se présenter avant les jours de fête afin d'éviter les encombrements de la foule.
20déc—

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.
Confiserie et salon de Richelieu.
PROSPER LEVY,
153......RUE DU CAMP......153
—En face l'église St-Patrick—

GRAND ASSORTIMENT DE CARTONNAGES, tels que :

Boîtes fantaisie,
Marquises,
Bonbonnières, &c,

et tout récemment importé de France.

Grand assortiment de bonbons français et autres, CHOCOLAT A LA CREME, CHOCOLAT PRALINE, DRAGEES DE VERDUN, FRUITS CRISTALLISES, &c., et Pâtisserie et Liqueurs assorties

Venez visiter l'établissement et vous épargnerez de l'argent.

Dépôt au Restaurant de Richelieu, rue Douane, 65.
21déc—au1er

CONFISERIE DE L'OPERA.

JULES HIMBERT a l'honneur d'avertir le public qu'il vient de recevoir de France et d'Europe un bel assortiment de bonbons et d'objets d'étrennes, en nombre de boîtes [illegible], fruits cristallisés, dragées de Verdun, &c. [illegible] Il fait savoir qu'il vend à la livre, [illegible] importés pour la première fois à la Nouvelle Orléans.
14déc—

Grande Réduction de Prix!!

LE soussigné annonce à ses amis et au public en général, qu'il vient de fabriquer

Un très Grand Choix
—DE—
CONFISERIES
DE 1re QUALITÉ

Qu'il vendra aux prix ci-dessous :

BONBONS—Livrés imitation fruits à la douceur à la gelée, dito du Nord, bonbons de dames, à 75 cts la livre

PRALINES—A la noisette, fondantes grillées et à l'Impératrice Charlotte, à 75 cts la livre

Un très grand choix de FRUITS CRISTALLISES à 75 cts la livre

CHOCOLAT—A la crème, aux noisettes et aux pistaches, à 75 cts la livre

Une très grande variété de DRAGEES, fines, à 75 cts la livre et un grand assortiment de BONBONS UNIS, 1re qualité, à 40 cts la livre, ainsi qu'un joli choix de PATISSERIES et GATEAUX de première qualité.

Le tout fabriqué par le soussigné, ainsi qu'un grand nombre d'autres articles trop longs à énumérer.
J. JANE,
1 déc—1m Coin Gravier et Remparts, à devant Cirque

AVIS
A ceux qui veulent faire
DES ETRENNES
En liquides de première qualité,

COGNAC extra fin,
PORTO WINE, id,
MADERE de plusieurs qualités,
VIN ROUGE Château Margaux, en caisse,
do BLANC, Sauterne,
do Barsac, &c, &c,

S'adresser au magasin de
S. QUEYROUZE,
22déc—au1je rue St Louis, No 3.

ETRENNES!! ETRENNES!!
HEBERT ET ESCOUSSE
131 rue de Chartres,

ONT REÇU, par les derniers arrivages, un assortiment nombreux et varié de livres d'étrennes pour Dames, Demoiselles et Enfants—Ouvrages de bibliothèque—

Paroissiens,

EN IVOIRE, VELOURS, CHAGRIN, Etc. CHAPELETS,

ALBUMS pour cartes de visites,
MEDAILLES RELIGIEUSES,
(Genre tout nouveaux.)

CHOCOLAT en boîtes, de la maison
GUERIN BOUTRON, de Paris

Nouveautés littéraires.

ALMANACHS pour 1865 sur CARTONS,
Do Brochés français;

AGENDA commercial, CALENDRIERS à effeuiller &c., &c., &c.

JEUX DE PATIENCE, DOMINOS, LOTOS DAMIERS, &c., &c., &c.;

Ainsi que bien d'autres articles,
Le tout à des prix relativement
EXCESSIVEMENT BAS.
23déc—au31.

A VENDRE,
Pour cause de départ

UNE GROCERIE bien achalandée, située encoignure St. Pierre et Bourbon. Pour plus de détails s'adresser sur les lieux. 29 d—3f

CAFÉ A VENDRE.

A VENDRE, pour cause de départ, UN CAFÉ bien achalandé, situé au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, et connu depuis longtemps sous le nom de DUTY COFFEE HOUSE.
S'adresser sur les lieux. 27déc—1m

Avis de médecin.

W. H. BODENHAMER, M. D., de New York, ci-devant de Paris, France, s'étant fixé à la Nouvelle Orléans, offre ses services comme médecin et chirurgien. Il s'applique particulièrement au traitement des maladies qui ont été, pendant si longtemps, la spécialité de son père—les HEMORROIDES, les FISTULES, les FISSURES, la CHUTE DES INTESTINS, le RETRECISSEMENT DES INTESTINS, l'ULCERATION DES INTESTINS, ainsi que des différentes affections chroniques de la MATRICE et des REINS. Son cabinet est au No 8 de la rue St Charles, à une porte de la rue du Canal.

Il fait des visites dans toutes les parties de la ville. Son cabinet est ouvert de 9 heures du matin à 3 heures et demie de l'après midi. 24 déc—1m

Charbon Anthracite White Ash.

Venant d'être reçu—Un chargement de la meilleure qualité de charbon Anthracite White Ash, choisi spécialement pour les restaurants et les maisons. On le livrera dans toutes les parties de la ville, au prix réduit de $22 le tonneau.
A. C. MILTENBERGER,
23déc—6f Rue du Camp, No 57.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, Linge fait, Chapeaux
PAR E. ROGER & CO,
JOSEPH HOLY encanteur.

JEUDI, 29 courant, à dix heures et demie du matin, à leur salle d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

200 lots de Marchandises sèches de saison, telles que Flanelles, Cotons, Indiennes, Ballots, Casimirs, Tweeds, Cravates, Bas, Chaussettes blanches, Fil, Mouchoirs, Parapluies, Chemises, Caleçons et Calicots, Cols brodés et Articles de fantaisie &c.

Aussi
200 lots Linge fait, de saison,
ET
150 douzaines Chapeaux pour hommes et enfants.
Cond tions à la vente 24 déc

Articles de mercerie, Jouets, Articles de porcelaine, Bonneterie, Vitrières, Souliers, Molleton &c—Fonds d'un magasin 200 lots sans aucune réserve

PAR RENE GUTIERREZ, Encanteur.
Salle d'encan, 96 rue de Chartres près Conti

JEUDI, 29 du courant à 10 heures du matin, au [illegible] magasin d'encan No 96, rue de Chartres près Conti—

LE FONDS D'UN MAGASIN

[illegible] articles de MERCERIE, JOUETS, articles de PORCELAINE, BONNETERIE, SOULIERS, MOLLETON, VITRIERES GARNIES &c &c.

La vente aura lieu SANS AUCUNE RESERVE.
27 dé

Etrennes! Etrennes!

Articles de fantaisie en porcelaine et biscuit, boîtes à ouvrage, papeterie pots à fleurs, jouets, corbeilles, paniers, &c, &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ
EDGAR AUZOU, encanteur.

IL sera vendu vendredi et samedi prochains, le 30 et 31 courant à 10 heures du matin, au magasin No [illegible] rue Royale, entre Canal et Douane, SANS AUCUNE RESERVE—

Un magnifique assortiment d'articles de fantaisie en porcelaine et biscuit, boîtes à ouvrage, papeterie, pots à fleurs, jouets de toutes sortes, corbeilles, paniers, porte-monnaies, poupées et jeux, &c, &c.

Le tout provenant de la dernière importation. Les dames sont invitées par les vendeurs à y assister [illegible].
Conditions comptant en billets du Trésor. 24 déc

Divers, pour clore des consignations
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu jeudi, 29 décembre 1864, à 11 heures du matin aux magasins Nos 43, 45 et 47 de la rue Nouvelle Levée, pour clore des consignations—

[illegible]

Conditions—Comptant. 24déc

VENTE SANS RESERVE.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 31 décembre 1864, il sera vendu à midi à la Bourse des Marchands et des Encanteurs rue Royale—

15 lots de terre dont six font face au railroad Pontchartrain, six à la rue des Français et trois à la rue Beauregard. Ces terrains sont pris de la suite des chemins de fer de [illegible]

[illegible]

Conditions comptant.
Acte de vente pardevant Jos. Cuvillier, notaire
28 déc—

Vente péremptoire
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

Acte de vente pardevant A. Dreyfous, notaire public
29 déc

Succession de Robert Clannon.

Une Propriété Foncière dans le Troisième District et du Scrip d'Assurance.

PAR JULIAN NEVILLE, Encanteur.
Bureau No 21 rue Commune Pass.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No [illegible]—En vertu d'un ordre de la [illegible]

[illegible]

CONDITIONS—[illegible]

Scrip d'Assurance.

Cert.	No.	293	Comp d'Ass Mut Merch	1856	$120 00
Do	do	252	do	do	do	do	[illegible]
Do	do	172	do	do	do	do	[illegible]
Do	do	282	do	do	do	do	[illegible]
Do	do	[illegible]	do	do	do	do	[illegible]
Do	do	257	do	do	do	do	[illegible]
Do	do	174	do	do	do	do	[illegible]
Do	do	231	do	do	do	do	[illegible]
Do	do	219	do	do	do	do	[illegible]
Do	do	131	do	do	do	Crest. 1858	[illegible]
Do	do	144	do	do	do	do	[illegible]
Do	do	124	do	do	do	do	[illegible]
Do	do	132	do	do	do	do	[illegible]

CONDITIONS—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente pardevant Hugh Madden, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 28 déc—

CADEAUX DES JOURS DE FETES

Albums de Photographies, Grandes Bibles de famille.

CADRES, PORTE-CARTES, &c., BIJOUTERIE A MOITIE PRIX.

Photographies à $1 50 la douzaine.

S. T. BLESSING,
21.....RUE DE CHARTRES.....21

A en magasin le plus grand et le plus beau choix d'albums qui ait jamais paru sur ce marché. Il les vendra pour cadeaux des fêtes au bas prix du marché ordinaire. Il a également de grandes bibles de famille, pouvant recevoir des portraits de famille.

Un très grand assortiment de photographies de généraux, de vues et de portraits de fantaisie, à $1 50 la douzaine, la douzaine.

Cadres de toute espèce unis et de fantaisie.

N. B.—Il vend, pour le clore, un assortiment de bracelets et d'épinglettes en or, à la moitié des prix actuels du marché. 5 déc

PHOTOGRAPHIES,
Les jours de fête approchent,
PHOTOGRAPHIES DE CELEBRITES à $1 50 LA DOUZAINE—ALBUMS A DES PRIX REDUITS,
61.....Rue du Camp.....61

NOUS sommes prêts à remplir les commandes pour toute espèce de photographies dans le plus bref délai; nous les garantissons. Grâce à notre nouvel appareil, un temps obscur ne nous empêche pas de donner un bon portrait et nos facilités sont telles que personne n'attend, quelque grande que soit la foule.

Nous avons un fort stock de portraits de fantaisie, de photographies de généraux, d'officiers de marine, &c, &c, que nous vendons à $1 50 la douzaine—bon marché extraordinaire. Nous avons également un lot de beaux albums que nous offrons à très bas prix. Venez juger vous-mêmes. ANDERSON & TURNER,
ci-devant S. ANDERSON,
1déc—au19—du 27au2je rue du Camp No 61.

Grand déballage à la Plume de Bronze

d'Articles de Papeterie fine, Albums et objets pour cadeaux de Noel et de nouvel an.

REÇU par l'Evening Star et le George Washington un assortiment superbe de—

Papiers et enveloppes de fantaisie français, timbrés avec initiales.

Portefeuilles et buvards de tous prix,

Porte-plumes et écritoires riches,

Plumes en or fin,

Albums photographiques de 75 cents à $25 pièce, avec initiales ou nom de l'acheteur.

Livres de prières ordinaires et riches,

Papier et carton pour pastel, crayons Conté,

Nécessaires de voyage,

Cabas et porte-monnaies de dames,

Encriers de 15 cts à $15,

Coupe-papiers en ivoire et en nacre,

Papier glacé toutes couleurs et figurages pour confiseurs—Papier or et argent,

Dominos, cartes françaises, trictracs &c.,

Ardoises en porcelaine, ainsi qu'une grande quantité d'articles de bureaux trop longs à énumérer.

Toutes ces marchandises se vendront à PRIX FIXE avec un minime bénéfice.

Chez FRANCIS BOUVAIN,
62 rue Bourbon, à la Plume de Bronze.

Faites imprimer
VOS
CARTES DE VISITE

A LA PLUME DE BRONZE,
62 Rue Bourbon.

Faites relier vos livres de musique et autres,
A LA PLUME DE BRONZE,
62 Rue Bourbon.

Achetez tout à bon marché
A LA PLUME DE BRONZE,
62 Rue Bourbon.

Reçu de Paris,
Trois rames PAPIER ALBUMINÉ POUR PHOTOGRAPHES, qualité supérieure, ne demandant aucune autre préparation.
A LA PLUME DE BRONZE,
18déc—10f 62 rue Bourbon.

VENTES A L'ENCAN.

COTON — COTON.
96 balles coton à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS,
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 29 décembre, à deux heures, au magasin d'encan, rue du Camp, No 19—
96 balles de coton.

Des échantillons seront exposés à la vente.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 28déc—

Vente péremptoire de café et d'avoine.—Vente à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS,
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 29 décembre, à midi, au magasin d'encan, rue du Camp, No 19—[illegible] sacs café et [illegible] sacs avoine.
Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 28déc—

Beaux meubles, waggons à ressorts, outils d'arrimeur, charbon, etc., à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS,
R. T. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu, vendredi, 30 décembre, à midi, au No [illegible] de la rue Front Levee, coin Fort, 3me District,—le contenu de la dite maison, comprenant de beaux meubles, waggons à ressorts, outils d'arrimeurs, charbon, etc.
Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 28déc—

Beaux meubles en acajou et en noyer, tapis, rideaux, &c., à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS,
R. T. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu, samedi 31 décembre, à 10 heures du matin, à la résidence No 17 [illegible] de la rue [illegible], Tous les meubles de la dite résidence, comprenant beaux meubles en acajou et en noyer, tapis, rideaux, &c.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 28 déc

Jambons, bœuf, morue, mâchoires de cochon, etc.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Salle d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier.

IL sera vendu, aujourd'hui, à 11 heures, à son magasin, d'encan—jambons, morue, bœuf, mâchoires de cochon, dito, riz, tabac à fumer et à chiquer, thé, vermicelle, sirop doux, haricots, pois, beurre, fromage, bois en baril, poivre, noix, eau de vie, whisky, saindoux, etc. et d'articles dont l'énumération serait trop longue—Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Vente de clôture—Groceries, vins, liqueurs, etc.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Salle d'encan au coin des rues Magasins et Gravier.

IL sera vendu, aujourd'hui, à midi, au magasin No 302, de la rue Vieille Levée—Le reste du stock consistant en groceries, vins, eaux de vie, whisky, champagne, liqueurs, en barriques et en caisses, et un comptoir de marbre, avec ses appartenances.
[illegible]—Conditions—comptant, en billets du Trésor. 29déc

Vente à l'encan, pour cause de départ, de la GROCERIE bien connue, No 17 de la rue des Ursulines.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Bureau au coin des rues Magasins et Gravier.

IL sera vendu, vendredi, 30 du courant, à 11 heures du matin—

GROCERIES Tout le contenu de la dite grocerie, [illegible] [illegible]
2 dé

Le sloop Rosalie à l'encan.
PAR E. M. JACOBS, Encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 36

IL sera vendu LUNDI, 2 janvier 1865, à 11 heures du matin, à la tête du Vieux Bassin—Le sloop ROSALIE, de la capacité de [illegible] tonneaux, [illegible] actuellement à la tête du Vieux Bassin—Ensemble, ses gréements, apparaux, &c.
Conditions—Comptant 29déc

Malles, Valises, Comptoirs, installations, &c
PAR E. M. JACOBS, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 36.

IL sera vendu vendredi, 30 décembre 1864, à 11 heures du matin, à son local, rue de la Vieille Levée No [illegible] entre les rues Hôpital et [illegible] malles, valises, [illegible] comptoirs, installation, &c., &c.
Conditions—Comptant. 29déc

VENTES JUDICIAIRES.

Louis Mestier vs la Compagnie du Grand Chemin de fer des Opelousas et Ambroise Lanfear.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 13,194—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 16 janvier 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et à l'adjudication de la propriété décrite comme suit :

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
ALFRED SHAW,
Shérif de la Paroisse d'Orléans
13déc—7 14 21 30

Noms Lacoste vs. Albert Caillier.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 11,659—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, treize de janvier 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et à l'adjudication de la propriété décrite comme suit :

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, faisant face aux rues St Louis, Royale et Toulouse, [illegible] rue de Chartres, sur cent vingt pieds de profondeur.

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

[illegible]
ALFRED SHAW, Shérif
de la Paroisse d'Orléans
13déc—7 jan 14 21 30

M. et Mme Viktor vs F. Lanouse.

COUR du Troisième Juge de Paix—Paroisse d'Orléans—No 7 35—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a adressé l'hon. Edmond Meurice, juge de la dite Cour, je vendrai à l'enchère publique, lundi 9 janvier 1865 à midi, au coin de la rue de la Douane et Passage de la Bourse—Un dray et des Harnais. Conditions comptant sur l'évaluation. F.W. BIRDEL,
24 déc—5 9 jan Constable.

OCCASION SANS PAREILLE

LION & ANDRÉE,
54 et 56 ... Rue Royale, coin Bienville ... 54 et 56

EN LIQUIDATION.
50 pour cent de rabais.
VENEZ VOIR.
17nov—1m—m j s d.

Avis aux Coiffeurs.
MM. LION & ANDRÉE.
Coin Bienville et Royale

VOULANT LIQUIDER leur stock de Cheveux, articles pour Coiffeurs, préviennent qu'ils vendront tous ces articles à une grande réduction de prix.
17nov—1m j v d

Changement de domicile.

LE Dr. KUNEMANN a transféré son domicile du No 162 au No 135 rue St. Louis, entre Bourbon et Bourgogne. 29déc—8f

DEMANDE DE COUTURIERE.

ON a besoin de suite d'une bonne couturière. S'adresser au No 94 rue Bourbon, entre Bienville et Douane. 29déc—3f